

Comité régional tripartite sur le logement
Compte rendu
Réunion des 20 – 21 février 2018

Présences :	Lance Haymond, APNQL	Rita Arseneau, SAC
	Claude Picard, APNQL	André Dansereau, SAC
	Guy Latouche, APNQL	Patricia Rioux, SAC
	Jean-Claude Pinette, APNQL	Vince Klyne, SCHL
	Oumar Ba, Santé Canada	Jean-François Samuel, SCHL
	Bruce Labrador, SAC	François Sauvageau, SCHL

Animateur : Guy Latouche

Sommaire des actions

- Action 1 : [Intégration d'un modèle logique à l'ébauche de stratégie afin d'en faciliter la compréhension.](#)
- Action 2 : [Présentation de l'ébauche de stratégie régionale aux Chefs en avril.](#)
- Action 3 : [Le Comité opérationnel présentera une ébauche du Plan d'action de nouvelle génération \(2018-2019\) aux membres coordonnateurs à la prochaine rencontre du CRTL en mai.](#)

1. Mot de bienvenue et introduction

L'ordre du jour est accepté avec 2 ajouts. Une mise à jour du dossier de la fiscalité sera effectuée à la demande de l'APNQL et SAC fera le point sur les surplus qui se dégagent en infrastructure à l'échelle nationale.

Pour le bénéfice de Jean-Claude Pinette, un court historique du CRTL est fait par Guy Latouche afin de lui permettre de mieux comprendre le mandat, la structure et le fonctionnement du Comité.

2. Suivi des actions des dernières rencontres (novembre 2017 et précédentes)

Action : L'envoi du rapport final de la Session de mobilisation sera effectué par l'APNQL.
Résultat : Réalisé.

Action : Suivi du CO sur le rapport final de la Session de Trois-Rivières. Des recommandations sur l'analyse et les actions à prendre en lien avec le rapport et l'évolution du dossier national (MC) seront présentées aux membres du CRTL à la rencontre de février.

Résultat : Réalisé.

- Action : Le CO produira un document synthèse («one pager») du rapport final.
Résultat : Réalisé.
- Action : Le CO présentera, à la prochaine rencontre du CRTL de février, des recommandations en lien avec le réalignement du Plan d'action en fonction des résultats et orientations du rapport de la Session de mobilisation.
Résultat : Réalisé.
- Action : Planifier une présentation des résultats du rapport par le CRTL à la rencontre des DG's des bandes.
Résultat : Planifié le 15 mars 2017.
- Action : Oumar Ba de SC informera le CRTL de la décision de sa direction générale concernant la participation (délégué et implication) de SC au sein du Comité tripartite.
Résultat : Réalisé. M. Ba a informé les membres du Comité que le directeur exécutif de la DGSPNI a donné son accord pour leur participation aux activités du CTRL.
- Action : Présentation sur les alternatives en matière d'assurance (action du 27 septembre 2016 - à conserver). Le RBA n'est plus dans le domaine des assurances, mais serait ouvert à présenter ce qu'il a développé à ce sujet dans le passé. Le groupe de Bill Montour sera aussi interpellé pour présenter son approche. Ces intervenants seront invités à une prochaine rencontre du CRTL lorsque le dossier des assurances sera abordé.
Résultat : Reporté à une prochaine rencontre avec discussion si ce sujet devait être intégré au Plan d'action.
- Action : Amorcer une discussion sur des conditions possibles à attacher à la garantie ministérielle, ex. : dans le cas d'un projet de construction en zone inondable? Être plus "préventif" que "curatif".
Résultat : SAC n'a pas donné suite puisqu'une réforme sur les garanties d'emprunt ministérielles est en cours. SAC donnera suite de l'évolution du dossier.
- Action : André Dansereau fera le suivi avec les collègues de la SCHL afin d'examiner la possibilité d'organiser une rencontre entre les conseillers au logement de la SCHL et les agents de financement de SAC (réf. : Enjeu #2 du Plan d'Action).
Résultat : Action en cours, des démarches sont entreprises afin de tenir la rencontre vers avril-mai 2018. Une rencontre préparatoire est à prévoir.
- Action : Guy Latouche invitera le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes à venir nous rencontrer lors de la prochaine réunion afin de nous expliquer qui ils sont et leur vision du projet AEC.
Résultat : Réalisé.
- Action : Lyse Langevin de SAC s'était engagée à contacter le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations pour explorer des possibilités de collaboration.
Résultat : Bruce Labrador fera le suivi avec Lyse Langevin.
- Action : Utiliser la liste des suggestions des répondants au sondage de novembre 2016, lors de la planification des prochaines rencontres régionales annuelles sur le logement de l'APNQL.
Résultat : Sera considéré lors de la planification de la prochaine rencontre régionale.

3. Environnements national et régional

SCHL

La priorité actuellement est la livraison des programmes du Fonds en infrastructure sociale de la SCHL (FIS, budget 2016) pour s'assurer que les budgets alloués sont bel et bien dépensés à la date limite (31 mars). Le Québec a obtenu 825 000 \$ additionnels pour des projets de rénovation domiciliaire puisque d'autres régions n'ont pas été en mesure de respecter les échéanciers.

Pour l'an prochain, le bureau régional entrevoit que les budgets de rénovation et construction retourneront au niveau où ils se situaient avant l'initiative du Fonds d'infrastructure Sociale. Rien n'est confirmé pour l'instant, tant que les budgets de 2018 ne sont pas connus. Par ailleurs, les budgets en développement de capacités, qui ont été fortement bonifiés lors de l'initiative FIS, resteront bonifiés au même niveau pour l'année financière 2018-2019.

En ce qui a trait au service d'inspection, la SCHL continue, pour l'instant, de travailler avec OZHI First Nations Professional Services.

Les mouvements de personnel qui ont lieu actuellement au Bureau régional (Est du Canada) ne devraient pas affecter les Premières Nations au Québec.

SAC

La dissolution du ministère des Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), annoncée par le premier ministre en août 2017, et la création de 2 nouveaux ministères : Services aux Autochtones Canada (SAC) et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) est en cours. SAC intégrera la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits de Santé Canada. Certains chevauchements demeurent à régler.

Le ministère jouit maintenant de plus de flexibilité sur la date de livraison des projets provenant des programmes du budget 2016. Tous les fonds du budget de l'année en cours (2017-2018) ont été alloués. Advenant une autre réallocation nationale, le Bureau régional de SAC a une liste de contingences bien étoffée. Les détails du budget de 2018 n'étant pas connus en ce moment, les allocations du Fonds d'infrastructure des Premières Nations (FIPN) pourraient bien être confirmées tard dans l'année financière.

La somme des garanties d'emprunt ministérielles pourrait atteindre un montant record cette année : autour de 35 M\$.

Lors d'une rencontre des partenaires de divers ministères fédéraux récemment, ceux-ci ont réalisé que plusieurs initiatives se prêteraient à davantage de collaboration interministérielle. Par exemple, les budgets de fonctionnement et entretien sont souvent absents des initiatives des autres ministères. La reddition de comptes diffère également.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a informé SAC que les coûts de rénovation des maisons de la Première Nation de Kitcisakik sont supérieurs à l'enveloppe prévue dans une entente à cet effet. Les discussions se poursuivront avec SAC et la SCHL (Stratégie nationale sur le logement) pour explorer les possibilités de contribution.

APNQL

La première étape de mobilisation sur la réforme du logement et de l'infrastructure est réalisée dans plusieurs régions. Celle des Premières Nations au Québec a eu lieu en septembre 2017 à Trois-Rivières.

Le cadre de politique co-développé par l'Assemblée des Premières Nations (APN) et SAC sera annexé à un Mémoire qui sera déposé au Cabinet du premier ministre. Les intérêts de la région du Québec sont pris en considération dans le document.

La collecte de données sur les besoins en logement est nécessaire. Il faut s'attendre à des actions concrètes à ce sujet dès 2018. Les partenaires s'entendent sur cette nécessité à l'échelle nationale. Ce sujet est déjà bien couvert dans notre région. L'APNQL dispose de données fiables sur les besoins en logement des Premières Nations au Québec.

Parmi les travaux qui interpelleront tout particulièrement l'APN au cours de la prochaine année, notons :

- le développement d'une stratégie en logement qui s'inspire, notamment, des sessions de mobilisation tenues jusqu'à présent;
- une mobilisation sur l'eau potable suivie de la collaboration au développement d'une nouvelle législation;
- la collaboration à la révision de la politique de SAC en regard aux budgets de fonctionnement et entretien des infrastructures.

Le Bureau central de SAC nous a informés que le gouvernement veut combler 6 postes parmi les fiduciaires du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Le processus qui sera lancé prévoit 50 % sous forme d'appel au public et 50 % à discuter avec l'APN. Selon l'information obtenue, ces gens verront à moderniser le mandat du Fonds. Rappelons que l'APN a, par le passé, statué par résolution que le contrôle du Fonds doit être transféré aux Premières Nations.

En regard au dossier de l'inspection des logements des programmes de la SCHL, rappelons que cette dernière a accepté de retourner la responsabilité entre les mains des Premières Nations. Les régions préparent actuellement leur proposition de prise en charge. Au Québec, les conseils tribaux se sont entendus afin que Mamuitun prenne en charge le dossier et développe une proposition régionale qui accorde une place à tous les conseils tribaux à titre de sous-traitant. Il s'agit de la même approche qu'en 2015. Le Gouvernement de la Nation crie s'est joint au groupe. Des conférences téléphoniques sont tenues régulièrement avec la SCHL et les soumissionnaires. La date cible pour déposer les propositions est le 1er avril 2018. Les exigences sont les mêmes que celles de l'appel d'offres de 2015, auxquelles s'ajoutent le développement des compétences et un plan de continuité des affaires.

Au plan régional, la participation à une activité organisée par la Communauté de pratique en habitation (CoPH) en février a permis de constater que l'organisation est active et structurée. Les participants tiennent des discussions sur des questions fondamentales liées aux opérations du secteur du logement. Ils établissent des liens efficaces via le réseautage.

Une mise à jour du dossier du logement, notamment le suivi de la Session de mobilisation, sera effectuée par l'APNQL prochainement : Femmes élues (28 février), directeurs généraux (mars), Table algonquine (27 mars).

4. Conseil scolaire des PN en éducation des adultes (présentation)

Le Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes (CSPNÉA) est un partenaire dans la mise en oeuvre d'initiatives majeures qui ont pris naissance autour de la table du CRTL. Rola Helou, directrice générale du CSPNÉA a présenté son organisation ainsi qu'une mise à jour des initiatives en cours qui ont un lien direct avec le logement.

Le CSPNA est né suite à un engagement lors du Forum socio-économique des Premières Nations avec l'objectif d'assurer le bien-être éducatif des adultes des Premières Nations. La Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations (CDRHPNQ) décide alors de créer une fiducie qui recevra les sommes octroyées par les gouvernements. Par exemple, le CSPNÉA reçoit, de SAC et de la SCHL, des fonds nécessaires au fonctionnement de la CoPH. Le plus important bailleur de fonds du CSPNÉA demeure cependant le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec.

Madame Helou nous informe que la deuxième cohorte du programme de gestion de l'habitation (AEC) qui se déroule présentement compte une douzaine de participants. Rappelons que 9 personnes de la première cohorte ont complété avec succès le programme. Ce programme pourrait éventuellement être transféré à une institution postsecondaire des Premières Nations. Par ailleurs, l'opportunité d'offrir un programme d'études professionnelles en plomberie est présentement à l'étude. Cette initiative pourrait voir le jour en septembre 2018.

5. Mise à jour du dossier de la fiscalité

Les mesures particulières mises en place pour l'année d'imposition 2016 concernant le crédit d'impôt pour solidarité s'appliqueront pour l'année d'imposition 2017 et les années suivantes. Ces mesures ont été mises en oeuvre pour permettre aux membres des Premières Nations, qui en font la demande, d'obtenir la totalité du crédit d'impôt auquel ils ont droit. Revenu Québec a transmis aux Premières Nations une lettre rappelant l'importance de poursuivre la délivrance des relevés 31 afin que l'obtention de la composante relative au logement du crédit d'impôt soit facilitée. Le Ministère a aussi informé les membres des Premières Nations que ceux qui ne disposent pas d'un relevé 31 peuvent fournir une autre preuve qu'ils sont propriétaires, locataires ou sous-locataires d'une habitation admissible.

6. Surplus budgétaire en infrastructure

Afin de répondre à un besoin identifié depuis longtemps, le Bureau régional de SAC lancera une initiative visant à aider les communautés à se constituer une banque de terrains vacants pour la construction de maisons. Des surplus qui se dégagent en infrastructure à l'échelle nationale aideront à financer l'initiative. Un montant de 17 M\$ est réservé à une première phase qui vise plus particulièrement les Premières Nations qui n'ont pas d'entente de financement pluriannuelle.

7. Rapport du Comité opérationnel sur la mobilisation de septembre

À sa rencontre des 22-23 novembre 2017, le CRTL a confié à son Comité opérationnel (CO) le mandat d'analyser le rapport de la Session de mobilisation et de lui faire des recommandations sur les actions à prendre, tout en tenant compte de l'évolution du dossier à l'échelle nationale. Le CO revient sur les points saillants de la Session de mobilisation et fait part de ses recommandations sur les étapes stratégiques à mettre en oeuvre à court terme.

L'ébauche de stratégie régionale visant à influencer la réforme du logement et de l'infrastructure s'articule autour de l'orientation déjà exprimée par les Chefs au Québec (*partenariat GdC – PN pour éliminer le retard accumulé tout en mettant en parallèle une série de mesures qui faciliteront la transition vers un modèle de pleine juridiction par les Premières Nations*). Trois grands axes sont identifiés :

Compétences et capacités	Plus de compétences et de capacités à tous les niveaux
Financement et gestion financière	Plus de fonds et plus d'options de financement
Gouvernance et fourniture de services	Plus d'autonomie chez les Premières Nations

L'innovation et l'intégration dans les actions de tous les partenaires devront être au rendez-vous.

Une série d'actions est recommandée pour élaborer la stratégie sur une période de 2 ans. Le but est d'influencer, au bénéfice de la région du Québec, la réforme des politiques et programmes qui encadrent le logement et l'infrastructure des Premières Nations.

Il est suggéré d'intégrer un modèle logique à l'ébauche de stratégie afin d'en faciliter la compréhension.

L'ébauche de stratégie régionale sera présentée aux Chefs en avril.

Actions : Intégration d'un modèle logique à l'ébauche de stratégie afin d'en faciliter la compréhension.

Présentation de l'ébauche de stratégie régionale aux Chefs en avril.

8. Suivi du Plan d'action du CRTL

À la dernière rencontre du CRTL, il fut convenu qu'une révision en profondeur du Plan d'action du Comité s'impose et que la réforme du logement soit considérée dans cette révision. Après analyse, le Comité opérationnel propose 3 approches possibles :

1. Actualisation du Plan d'action selon l'approche conventionnelle avec ajout d'un nouvel enjeu "Réforme";
2. Création d'un plan de nouvelle génération axé sur la réforme du logement et qui intègre les divers enjeux qui forment le contenu de l'actuel Plan d'action du Comité;
3. Création d'un plan de nouvelle génération axé exclusivement sur la réforme du logement sans intégration des divers enjeux qui forment le contenu de l'actuel Plan d'action du Comité.

Après discussion, les membres coordonnateurs optent pour l'approche #2. La réforme devient le fil conducteur du Plan d'action et les enjeux déjà identifiés par le Comité s'y intégreront. Le Comité opérationnel présentera une ébauche du Plan d'action de nouvelle génération (2018-2019) aux membres coordonnateurs à la prochaine rencontre du CRTL en mai.

Action : Le Comité opérationnel présentera une ébauche du Plan d'action de nouvelle génération (2018-2019) aux membres coordonnateurs à la prochaine rencontre du CRTL en mai.

9. Rencontre avec le sous-ministre de SAC

La séance fut suivie d'une rencontre avec le sous-ministre Jean-François Tremblay. Voici les messages clés qui furent mentionnés.

- Nous avons une image claire des besoins en logement des Premières Nations.
- Nous travaillons ensemble (les 3 partenaires) depuis longtemps.
- Nous avons un projet de stratégie pour s'attaquer à la réforme du logement; un plan pour aller de l'avant qui mise sur 3 piliers :
 - Compétences et capacités;
 - Financement et gestion financière;
 - Gouvernance et fourniture de services;... Avec innovation.
- Cette stratégie est en harmonie avec le cadre de politique qui sera attaché au Mémoire au Cabinet et avec les résultats du processus d'engagement initial aux niveaux national et régional.
- Les meilleures solutions pour les Premières Nations au Québec viennent des Premières Nations au Québec.
- Les Premières Nations au Québec ont prouvé dans le passé leur capacité à livrer des projets de logement.
- Nécessité d'un financement adéquat et durable au niveau régional pour mieux soutenir la mise en œuvre de la stratégie régionale afin de maintenir les efforts prévus dans le budget de 2016 et au-delà (mesures de relance).

10. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CRTL sera organisée par la SCHL et se tiendra mardi et mercredi 29-30 mai 2018.

Préparé par : Guy Latouche
Le 21 mars 2018